



QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Déjà quelques semaines se sont écoulées depuis le retour en classe. Faire une rentrée en contexte de COVID-19 n'est une sinécure pour personne autant pour vous comme parents que pour nous comme intervenants scolaires. Malgré tout, nous avons une belle collaboration des élèves et les routines commencent à s'intégrer. Inutile de vous rappeler toute l'importance du respect des mesures sanitaires demandées à tous et à chacun en tout temps. Comme la vie continue, voici quelques informations pour vous. Merci d'en prendre connaissance et d'y donner suite, s'il y a lieu.

HORAIRE DE L'ÉCOLE – ARRIVÉE DES ÉLÈVES LE MATIN ET L'APRÈS-MIDI

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons qu'aucun enfant ne devrait se retrouver dans la cour avant le début de la surveillance le matin et le midi s'il n'est pas inscrit au service de garde. Une cloche indique le début de cette surveillance et, à ce moment, les élèves sont invités à entrer dans l'école en utilisant la porte de l'école qui leur a été désignée. Voici l'horaire de ces surveillances :

- Pour l'école Amédée-Boutin : de 7 h 58 à 8 h 08 et de 12 h 43 à 12 h 53 ;
- Pour l'école Jules-Émond : de 8 h à 8 h 10 et de 12 h 45 à 12 h 55.

Il importe aussi que votre enfant ne soit pas en retard et arrive quelques minutes avant la fin de la surveillance. Si jamais il était en retard, **il devra passer par l'entrée principale de l'école et se présenter au secrétariat** afin que la secrétaire puisse prendre note de son arrivée et ainsi éviter des appels inutiles.

CIRCULATION AUTOMOBILE À PROXIMITÉ DES DEUX ÉCOLES

Nous avons besoin de votre vigilance lorsque vous avez à circuler en automobile à proximité et sur les terrains des deux écoles. Il est très important de respecter la signalisation qui s'y retrouve, et ce, tout particulièrement à l'heure de l'entrée et de la sortie des élèves.

Nous vous demandons, lorsque vous venez reconduire votre enfant le matin à l'école Amédée-Boutin, de bien vouloir le déposer à l'extrémité sud du stationnement de l'église. Les chauffeurs d'autobus pourront circuler d'une façon plus sécuritaire.

En ce qui concerne les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école Jules-Émond par la rue des Collégiens, nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler sur les terrains à l'arrière de l'école entre 7 h 45 et 15 h 30. Cette partie du terrain est utilisée pour les autobus aux entrées et aux sorties des élèves. Il faut donc éviter que des automobiles s'ajoutent au flot des autobus qui y circulent ou que des automobiles y circulent pendant les périodes d'activités extérieures. De plus, nous vous demandons une vigilance toute particulière dans ce secteur, car plusieurs élèves arrivent à pied par la rue des Collégiens et ont à traverser pour se rendre sur la cour. Il est essentiel que vous en avisiez aussi les autres personnes qui auront à venir reconduire à l'occasion votre enfant.

Il importe de vous rappeler que les espaces de stationnement sont réservés exclusivement aux détenteurs de permis de stationner. Nous vous invitons à stationner votre véhicule sur les rues environnantes et à venir reconduire votre enfant à pied. De plus, il est très important que vous quittiez les terrains de l'école rapidement afin d'éviter toute forme d'attroupement. Pour ceux que la situation inquiète, dès que votre enfant se retrouve sur la cour, des adultes sont là pour le prendre en charge.

APPEL POUR LES ABSENCES – IMPORTANCE DE DONNER LE MOTIF D'ABSENCE

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise que les parents sont les premiers responsables de la fréquentation scolaire de leur enfant. C'est donc dire que **toutes les absences doivent être obligatoirement motivées par les parents**. Cela est d'autant plus nécessaire cette année en contexte de COVID-19 où il est fort important de connaître ce qui motive l'absence de tous les enfants. Il est donc essentiel **de signaler toute absence de votre enfant** en téléphonant **au secrétariat de l'école (poste Jules-Émond 4024 ou Amédée-Boutin 4001) et au service de garde (poste 3244)** s'il le fréquente. Votre collaboration nous est plus qu'essentielle.

Nous vous rappelons, par la même occasion, l'importance de demeurer vigilant, de garder l'œil ouvert et d'aviser rapidement l'école si votre enfant présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19 :

- fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus / température rectale) avec diminution de l'état général ou un symptôme d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, de fatigue, de courbatures ou de fatigue intense);
- perte soudaine de goût ou d'odorat;

Si votre enfant présente ces symptômes, après en avoir avisé l'école, vous devez garder votre enfant à la maison. Nous vous invitons à composer sans tarder le 1 877 644-4545 et à suivre les directives de santé publique qui vous seront données. Votre enfant devra peut-être s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous receviez de nouvelles directives de santé publique.

Comme ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver avec les symptômes, nous vous invitons à utiliser l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 qui a été rendu disponible à la population. Voici le lien :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>.

Il existe aussi un *Guide autosoins pour les parents – COVID-19* :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/>

PREMIÈRE COMMUNICATION

Vous recevrez, le mercredi 7 octobre prochain, la première communication écrite aux parents. Sur ce document, l'enseignant ou l'enseignante titulaire de votre enfant vous traduira le vécu de votre enfant au cours des premières semaines de classe autant du point de vue de son cheminement scolaire que de son comportement en général.

Bien entendu, nous nous attendons à ce que vous apportiez une attention particulière aux informations qui vous seront ainsi transmises. Un espace est réservé pour vos commentaires. Vous devrez nous la retourner signée au plus tard le mardi 13 octobre.

Pour toute information complémentaire, vous pourrez communiquer avec son ou sa titulaire, il ou elle se fera un plaisir de vous apporter les précisions nécessaires.

La première étape se terminant le 13 novembre prochain, il importe aussi de vous rappeler qu'un premier bulletin sera alors produit. Nous vous prions de réserver à votre agenda le jeudi 19 novembre, car vous serez alors invités à rencontrer les enseignants de votre enfant pour discuter de ses apprentissages et de son comportement. La formule qui sera utilisée pour cette rencontre reste à déterminer. Des informations complémentaires vous seront transmises au début de novembre.

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Les 24 et 25 septembre se tiendra la séance annuelle de la photographie scolaire. Chaque titulaire fera inscrire dans l'agenda de ses élèves le moment qui a été réservé pour son groupe. Si la température est de notre côté, il est possible que les photographies soient prises à l'extérieur. Pour de beaux souvenirs, ce sera une belle occasion pour votre enfant de se mettre sur son trente-six.

VÊTEMENTS EXTÉRIEURS

L'automne semble vouloir s'installer... et, avec lui, les températures plus fraîches. Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant soit habillé suffisamment chaudement pour profiter de ses récréations et des périodes où l'éducateur physique profite avec ses élèves des terrains de jeux de la ville. Aussi, comme les élèves passent le principal de leur journée dans le même local, les activités à l'extérieur sont privilégiées pendant les périodes du service de garde d'où l'importance que les enfants soient vêtus en fonction de la température prévue.

PAIEMENT DE LA FACTURE SCOLAIRE – DATE LIMITE 15 SEPTEMBRE

Pour les parents qui n'ont pas encore fait le paiement du matériel scolaire fourni par l'école, nous vous rappelons que la facture se retrouve sur le Portail Parents (<https://portailparents.ca/accueil/fr/>). Nous vous demandons d'effectuer ce paiement par l'intermédiaire de votre institution bancaire. Si c'est nouveau pour vous, pour vous aider, la procédure a été déposée sur le site Internet de l'école dans *Les Incontournables* (<https://cscapitale-ecole-jemond-aboutin.ca/>). Il est important d'inscrire le numéro de la facture lors de votre paiement. Celui-ci est différent d'un enfant à un autre. Vous devez donc effectuer un paiement par enfant pour les frais scolaires en indiquant le bon numéro de facture. ATTENTION : le numéro de référence père/mère est différent d'une bâtisse à l'autre et est différent aussi de celui du service de garde. Il est donc important de bien le vérifier avant de faire votre paiement.

Si vous ne pouvez effectuer le paiement par votre institution bancaire, nous vous demandons de vous présenter directement au secrétariat de l'école avec un chèque aux heures d'ouverture du secrétariat.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Le jeudi 3 septembre dernier se tenait l'assemblée générale des parents. Lors de cette rencontre, vos représentants au conseil d'établissement 2020-2021 ont été nommés. En voici la liste: **mesdames Marie-Claire Giroux, Stéphanie Huard, Christine Seyer, Isabelle Thériault et Catherine Turcotte et monsieur Éric Guimond** (substituts : mesdames Alexandra Fortin, Chantale Larouche et Mélanie Pinel et monsieur Djiby Sy). De plus, **monsieur Éric Guimond et madame Marie-Claire Giroux ont accepté d'être les représentants du conseil au niveau du comité de parents du centre de services scolaire.**

La première réunion du conseil d'établissement aura lieu le mardi 13 octobre, 19 h 15. Étant donné le contexte actuel, cette réunion se tiendra en visioconférence. Comme il ne sera pas possible d'y assister pour les parents qui le voudraient, nous vous invitons à nous faire part de vos questions ou préoccupations à l'adresse de courriel suivante bouffard.luc@cscapitale.gc.ca ou à l'un ou l'autre de vos représentants. Nous pourrions les traiter lors du point *Questions et interventions du public*. De plus, l'ordre du jour sera déposé sur le site Internet de l'école quelques jours avant la réunion et une version provisoire du procès-verbal dans les jours qui suivront, et ce, pour vous aider à demeurer informés des discussions et des décisions du conseil.

Nous vous souhaitons une belle fin de journée.

Luc Bouffard

Directeur

2020-09-15